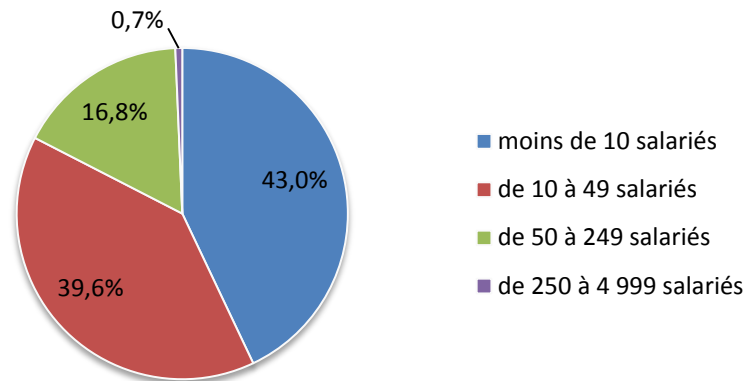


QUEL IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE ECONOMIQUE ? ENQUETE AUPRES DES ENTREPRISES FRANCILIENNES¹

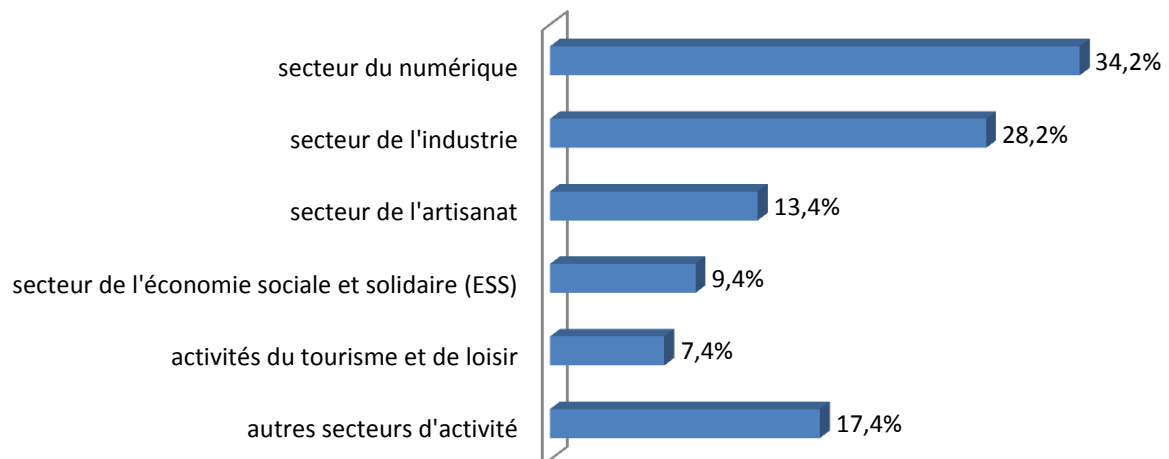
- Sondage mené entre le 8 et le 14 avril 2020 -

1. IDENTIFICATION DES ENTREPRISES INTERROGÉES

* Plus de **80%** des entreprises ayant répondu à l'enquête comptent **moins de 50 salariés**.



* Les entreprises répondantes déclarent relever pour plus d'un tiers du secteur du **numérique** (34,2% des répondants), puis du secteur de **l'industrie** (28,2% des répondants) et du secteur de **l'artisanat** (13,4%).



¹ Les résultats présentés sont issus de l'analyse des 149 réponses obtenues via une enquête en ligne auprès des entreprises franciliennes.

2. L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE DES ENTREPRISES FRANCILIENNES

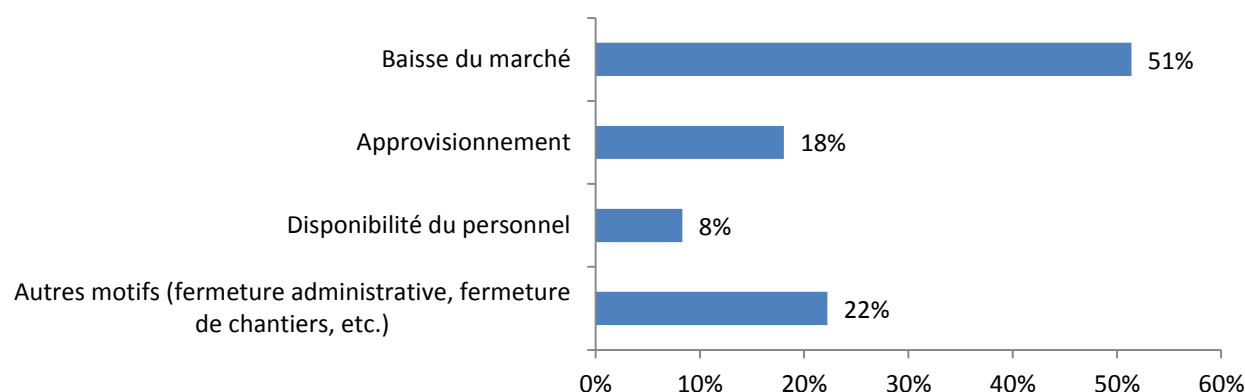
Pour la moitié des entreprises interrogées, la **baisse d'activité est supérieure à 60%**. Pour un tiers, cette baisse d'activité est supérieure à 80%.

Cette baisse d'activité a provoqué **un arrêt partiel ou total de la production pour 47% des entreprises interrogées**. Pour deux tiers d'entre-elles, il s'agit d'un arrêt total.

* Cette baisse d'activité est liée :

- Pour la moitié des entreprises interrogées à la **baisse du marché**
- Pour 18% des entreprises sondées aux **difficultés rencontrées pour s'approvisionner**
- Pour 8%, à la **disponibilité du personnel**

* Pour près d'un quart d'entre-elles, la baisse d'activité est liée à d'autres motifs notamment à une fermeture administrative, une fermeture des chantiers, etc.



Le télétravail

Un tiers des entreprises interrogées ont mis la totalité de leur masse salariale en télétravail. Dans le secteur du numérique, ce taux monte à 65%.

En revanche, 20% des entreprises interrogées n'ont aucun salarié en télétravail. Cela monte à 60% pour le secteur de l'artisanat.

Le recours à l'activité partielle

75% des entreprises interrogées ont eu recours à l'activité partielle. Et pour environ 55% de leur effectif.

Pour le secteur de l'industrie, c'est plus de 85% des entreprises qui ont mis environ 50% de leur effectif en activité partielle.

Les entreprises relevant du domaine de l'économie sociale et solidaire ayant répondues ont toutes recours à l'activité partielle pour traverser cette période et pour 70% de leur effectif en moyenne.

Travailleurs sur site

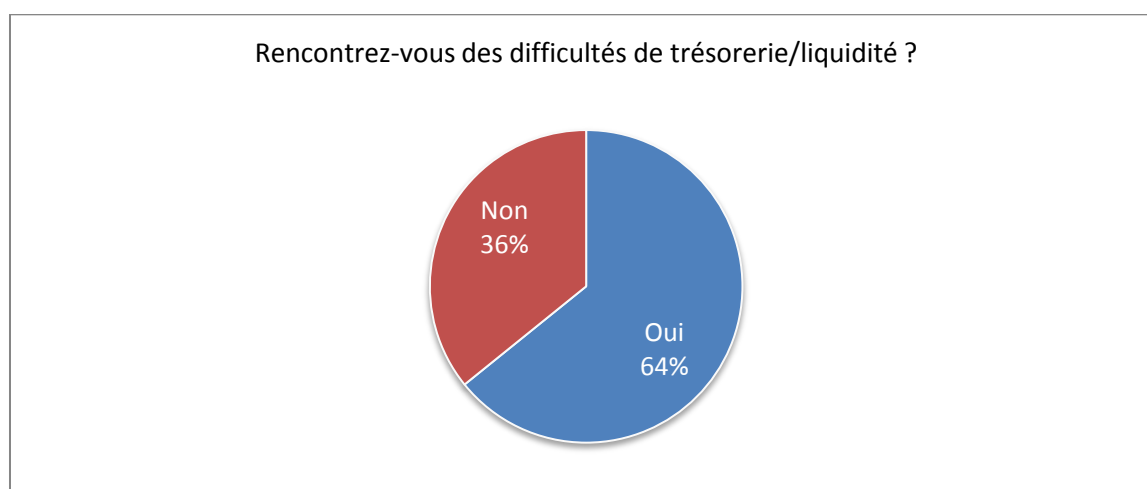
Environ un tiers des entreprises interrogées ont toujours des salariés mobilisés sur site mais pour près de 75% d'entre-elles, cela représente moins de la moitié de leur effectif habituel.

30% des entreprises interrogées rencontrent des difficultés modérées ou importantes pour mobiliser leur effectif sur site.

Dans le secteur de l'industrie, deux tiers des entreprises interrogées ont en moyenne 30% de leur effectif mobilisé sur site.

3. TRESORERIE ET MESURES MISES EN PLACE PAR LE GOUVERNEMENT

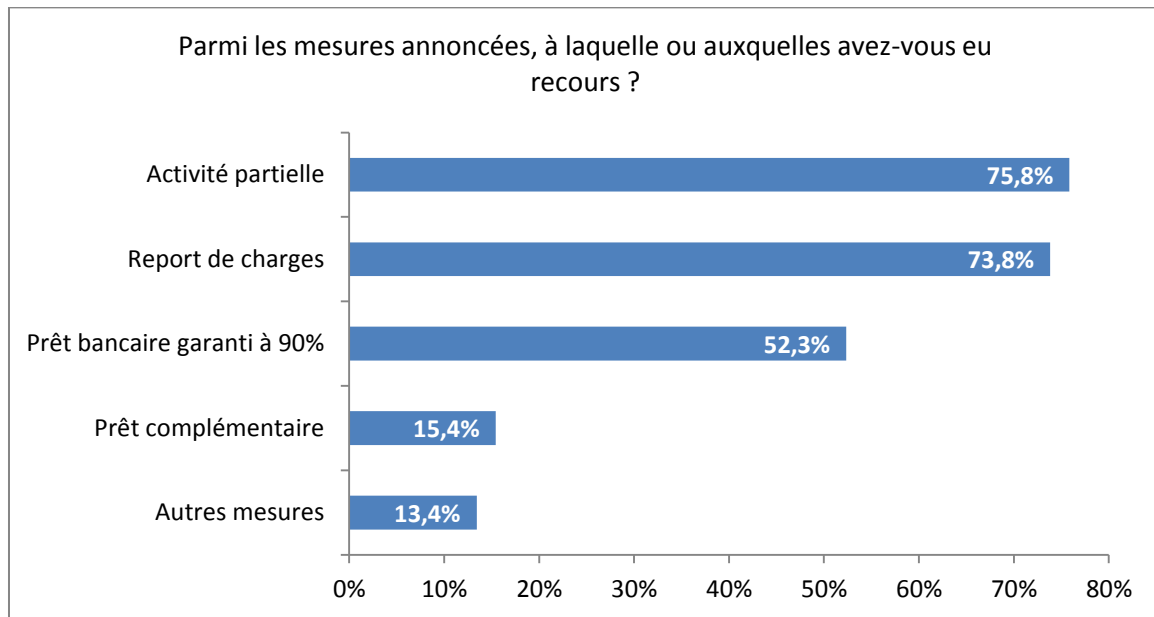
✳ Près de 65% des entreprises interrogées expriment avoir des difficultés de trésorerie.



✳ Parmi les 4 grandes mesures annoncées par le gouvernement depuis le début du confinement national mi-mars, les entreprises interrogées ont :

- ⇒ Pour 75% d'entre-elles, eu recours à l'activité partielle
- ⇒ Pour près de 74% d'entre-elles, demandé le report de leurs charges
- ⇒ Pour plus de 50% d'entre-elles, eu recours au prêt garanti par l'Etat à 90%
- ⇒ Pour 15% d'entre-elles seulement, eu recours à un prêt complémentaire auprès de leur établissement bancaire habituel

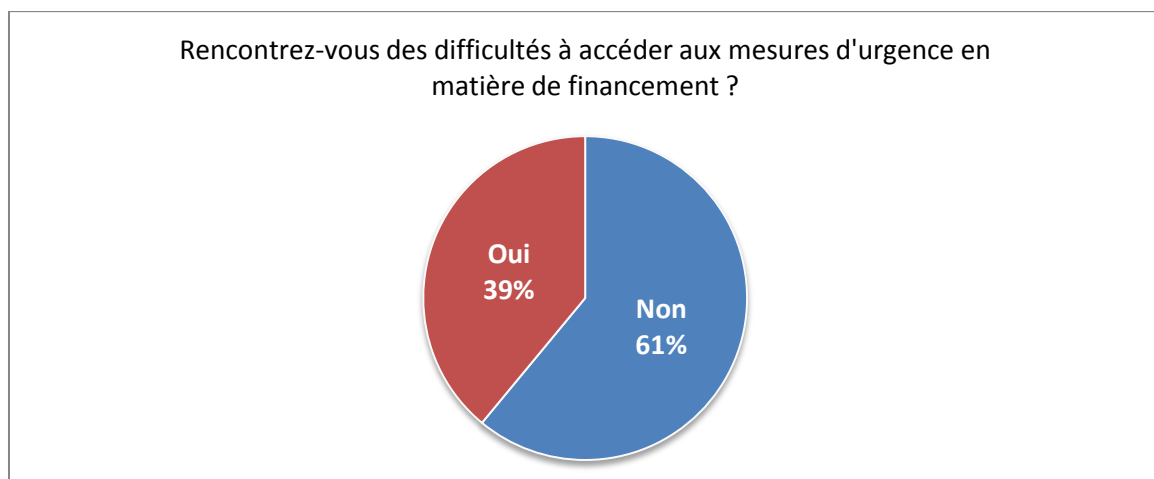
* 75,8% des entreprises ayant eu recours à l'activité partielle ont également demandé un report de leurs charges.



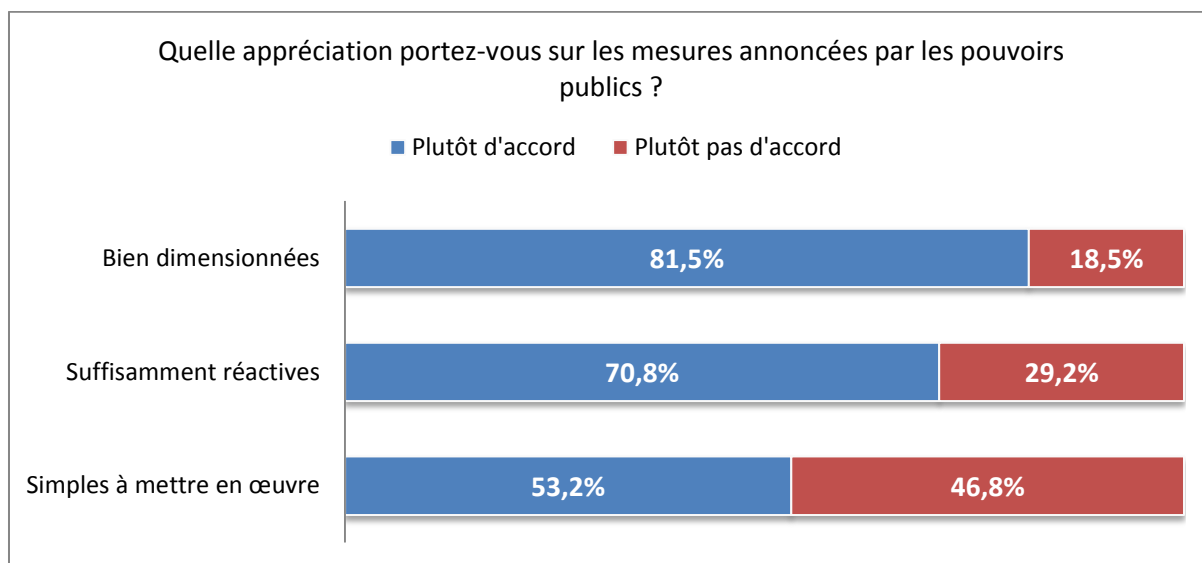
* Le prêt bancaire complémentaire est toujours associé à la mise en place d'une des 3 autres mesures, parmi ces entreprises :

- ⇒ 70% d'entre-elles ont également eu recours au dispositif d'activité partielle
- ⇒ 70% ont également demandé le report de leurs charges
- ⇒ 74% ont eu recours au prêt garanti par l'Etat

* 39% des entreprises interrogées déclarent avoir des difficultés pour accéder aux mesures d'urgence en matière de financement.

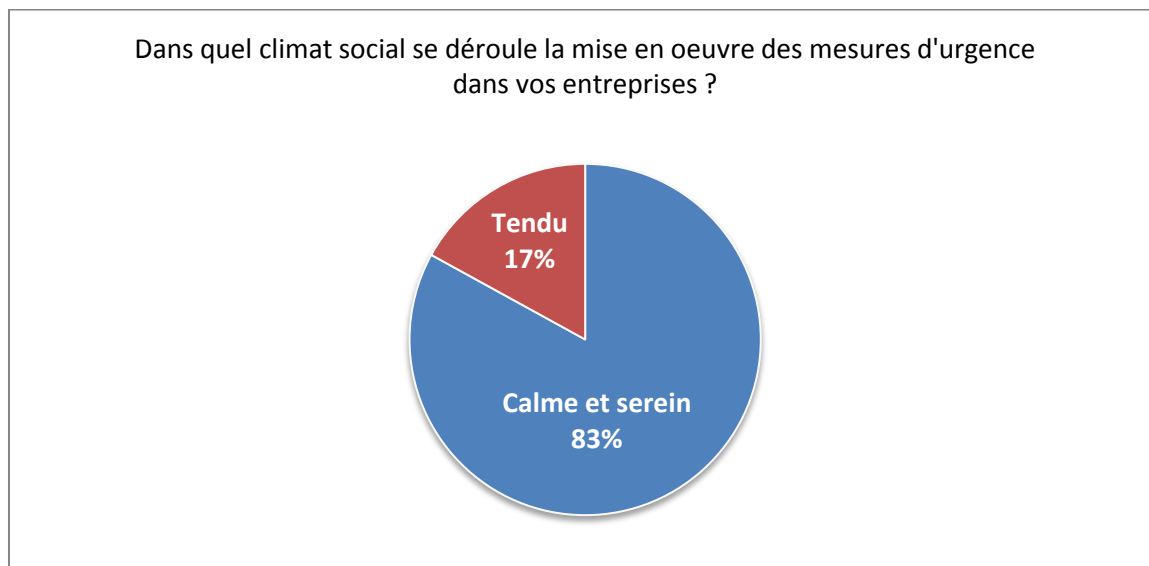


✱ Si pour plus de 80% des entreprises interrogées, les mesures annoncées par les pouvoirs publics sont bien dimensionnées, elles sont, pour près de 50% des entreprises, pas suffisamment simples à mettre en œuvre.

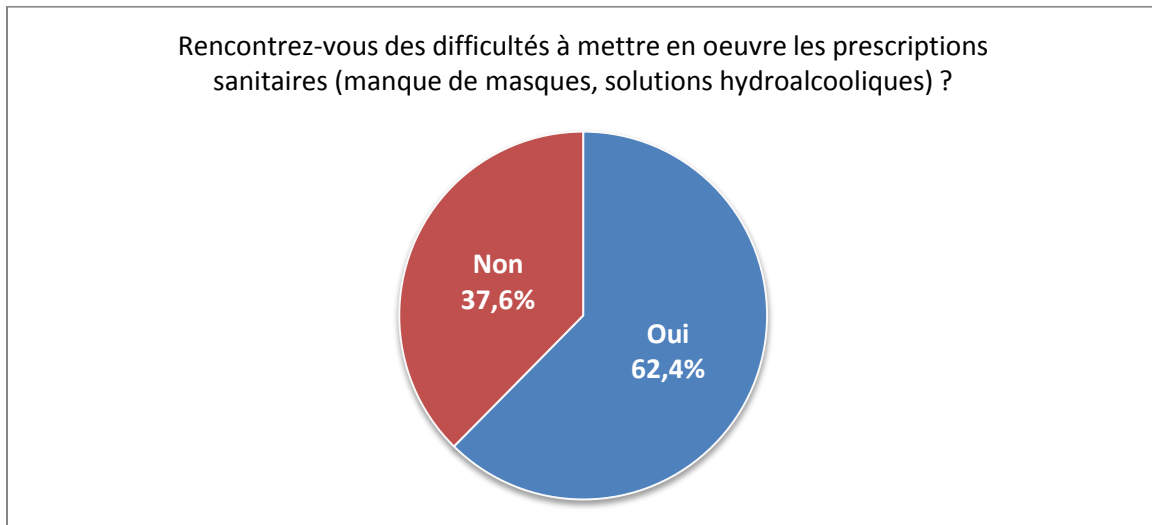


4. POURSUITE DE L'ACTIVITE ET MISE EN PLACE DE MESURE DE SOLIDARITE

✱ Pour 17% des entreprises interrogées, le climat social est actuellement tendu.



✱ Deux tiers des entreprises interrogées rencontrent des difficultés pour mettre en œuvre les prescriptions sanitaires au sein de leur entreprise.



35% des entreprises interrogées ont engagé des mesures de solidarité en réponse à la crise actuelle.

Mesures pour les salariés :

- ⇒ Renforcement des liens entre les collaborateurs, animations sportives pour l'équipe, mise en place d'une ligne d'écoute et de soutien psychologique
- ⇒ Equipement pour un télétravail dans des conditions similaires au bureau (matériel informatique, chaise)
- ⇒ Remboursement des frais liés au télétravail à 100%
- ⇒ Maintien des salaires à 100% et des nouvelles embauches
- ⇒ Mise en place de covoiturage entre les collaborateurs pour éviter les transports en commun

Mesures pour les hôpitaux et le personnel soignant :

- ⇒ Dons à l'AP-HP (masques, matériel de protection, solutions hydro alcoolique, marchandises alimentaires, crèmes et soins pour le visage et les mains, etc.)
- ⇒ Fabrication de matériel de protection (masques en tissu, visière de protection) et de gel hydro alcoolique
- ⇒ Mise à disposition des ressources, compétences et/ou des salariés volontaires pour aider les hôpitaux
- ⇒ Prêt de voitures au personnel hospitalier

Mesures pour le grand public :

- ⇒ Gratuité de l'offre habituellement payante pendant la durée de confinement
- ⇒ Financement de tablettes numériques pour maintenir le lien entre les personnes âgées et leurs proches
- ⇒ Don de jouets pour les femmes seules avec enfant de moins de 3 ans

Avez-vous des remarques, besoins, propositions ou suggestions à nous faire remonter pour nous aider à apporter des solutions adaptées aux difficultés des entreprises ?

Aides financières régionales :

- ⇒ Accélérer le versement des appels de fonds voire prévoir des versements par anticipation
- ⇒ Augmenter le taux de prise en charge des dépenses en investissement
- ⇒ Envisager des avances de trésorerie

Besoins et suggestions en matière de financement :

- ⇒ L'annulation des charges plutôt que le report
- ⇒ Prévoir un fond d'urgence pour les associations qui ne peuvent pas bénéficier du fonds de solidarité Etat – Régions
- ⇒ Faciliter l'accès au prêt garanti par l'Etat pour les start-ups et entreprises innovantes, aujourd'hui trop difficile à obtenir en raison du ratio fonds propres / REX
- ⇒ Difficulté pour les dirigeants de start-up n'ayant pas le statut de salarié et donc n'ayant pas droit au fonds de solidarité
- ⇒ Les banques doivent accepter plus facilement les demandes de prêt comme cela a été annoncé par le gouvernement
- ⇒ Remboursement (au moins partiel) des loyers des commerces fermés par décision administrative par les assurances

Mesures sanitaires :

- ⇒ Donner accès à des masques de protection, des lunettes de protection, des gants et du gel hydro alcoolique pour permettre une reprise progressive de l'activité
- ⇒ Regrouper les besoins en sécurité sanitaire

Inquiétude particulière pour le secteur du tourisme qui va connaître une année 2020 morte.